

Micro-crèche « les petits pirates »

Isles les Meldeuses

2021-2022



Projet d'établissement

SOMMAIRE :

Introduction

I. Projet Social

II. Projet d'Accueil

III. Projet éducatif et pédagogique

Conclusion

Introduction :

Le projet d'établissement est un document écrit.

C'est un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe pluridisciplinaire. Il est adapté aux besoins des usagers et de l'équipe.

Plus concrètement, il représente la réflexion d'équipe sur la manière de fonctionner lors des différents moments de la vie quotidienne et la façon dont l'équipe va s'organiser pour accompagner l'enfant et sa famille quel que soit le type d'accueil proposé.

Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par le Service Petite Enfance.

Il permet :

- D'organiser, de faire évoluer les pratiques et le fonctionnement de la structure,
- De communiquer sur les missions et les moyens de les réaliser,
- De s'assurer que chaque personne participant à la vie active de la structure a une place et des missions bien définies dans le fonctionnement au quotidien de cette dernière,
- De favoriser des échanges entre les différents partenaires sociaux à savoir :
 - le personnel,
 - les parents,
 - le gestionnaire,
 - la CAF,
 - la PMI

Pour résumer tout ceci, il s'agit de déterminer le rôle de chaque personne au sein de la structure, et son positionnement au sein de l'équipe afin d'optimiser la prise en charge des enfants et de leur famille au quotidien.

Le projet d'établissement se compose de 3 projets :

Le projet social :

Le projet social situe la structure et son projet de création de façon plus globale, dans son environnement social, contextuel et géographique.

Le projet d'accueil :

Le projet d'accueil est un document écrit dans lequel l'établissement présente son offre d'accueil et décrit son travail en tant que professionnel de la petite enfance.

Le projet éducatif et pédagogique de la structure :

Il se décline en objectifs éducatifs.

Le projet pédagogique est un document propre à chaque unité de vie.

Il indiquera les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs du projet éducatif. Il s'agit de la feuille de route de chaque unité de vie qui est élaborée par le personnel affecté à celle-ci.

I/ Le projet social

1- Présentation :

Isles Les Meldeuses est un village français situé dans le département de Seine et Marne, en région d'Ile de France. Ses habitants sont appelés les Iléos meldois.

La commune s'étend sur 6,94 km² et compte 813 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2018. Avec une densité de 114 habitants par km², Isles Les Meldeuses a connu une hausse de 35% de sa population par rapport à 1999.

Le Maire est Monsieur Frederic MAAS.

1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
368	432	337	407	498	602	762	798	813

Nous nous sommes rapprochés des services de la Mairie qui nous a fourni les éléments suivants :

En 2018 : 11 naissances

En 2019 : 7 naissances

En 2020 : 11 naissances

Le nombre de femmes et d'hommes constituant la population est équilibré au regard des chiffres de l'I.N.S.E.E. 2018.

La population par tranche d'âge est plus importante chez les 25 - 50 ans et il y a peu de personne de plus de 60 ans.

Le taux de natalité et mortalité est stable ces dernières années.

2- L'environnement :

Entourée par les communes de Congis sur Thérrouanne, Mary Sur Marne, Armentières en Brie et Tancrou, Isles Les Meldeuses est située à 12 km au Nord Est de Meaux, la plus grande ville des environs.

La localité est membre de la communauté des communes du Pays de L'Ourcq.

Les établissements culturels de proximité en lien avec le livre

Plusieurs bibliothèques mobiles ou non sont implantées a proximité de la micro-crèche, notamment à Congis sur Thérrouanne ou encore le bibliobus de l'intercommunalité de Meaux. En ayant conscience de l'intérêt du livre pour l'enfant et face à la ferveur qu'il suscite à leur égard, nous nous souhaitons enrichir notre bibliothèque et développer un partenariat avec ce type d'intervenant culturel et par la même occasion nous insérer dans la cité.

3- Famille et situation matrimoniale:

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est stable. On observe que dans la grande majorité, les habitants vivent en couple de 25 à 64 ans.

L'état matrimonial révèle 4,6% de veuf (veuve), 3,3% de personnes divorcé(e), 25,9% de personne célibataire et enfin 45,9 % de personne marié(e).

4- L'emploi:

	Population	Actif	Taux d'activité	Actif ayant un emploi	% D'actif ayant un emploi
Ensemble	550	423	76,9	376	68,4
15 à 24 ans	116	53	45,2	39	33,9
25 à 54 ans	337	317	94	288	85,6
55 à 64 ans	97	53	55,2	48	50

	2018
Nombre de chômeurs	46
Taux de chômage en %	11
Taux de chômage des hommes en %	11,3
Taux de chômage des femmes en %	10,6

En majorité, les hommes comme les femmes se déplacent pour travailler sur une autre commune qu'Isles Les Meldeuses, toutefois sur un secteur géographique délimité au département de Seine et Marne (321 personnes sur 378).

66% des personnes se déplacent en voiture pour se rendre au travail, 25,3% en transport en commun.

5- Logement :

Les habitants de la commune d'Isles Les Meldeuses résident en quasi-totalité en résidence principale, avec (c'est à noter) quelques résidences secondaires (91%).

En parallèle, nous notons une augmentation du nombre de logement en résidence principale qui se caractérise par des zones pavillonnaires et donc en proportion un fort pourcentage de maison (88,1%).

Enfin, il est à préciser que les habitants d'Isles Les Meldeuses possèdent une à deux voitures, ce qui est en adéquation avec les déplacements concernant l'accessibilité à leurs lieux de travail.

6- La scolarité:

La commune dispose d'une école allant du primaire à l'élémentaire avec 80 enfants.

7- Les différents modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans:

14 Assistantes maternelles agréées proposent des places aux habitants d'Isles les Meldeuses et alentours.

8- Le structure micro crèche :

SAS La crèche « Les petits pirates » située au 3 Résidence d'Asnières 77440 Isles LesMeldeuses. La micro-crèche est aménagée dans un agréable petit pavillon de plein pied, situé dans une zone pavillonnaire qui se nomme « résidence d'Asnières ».

Dans un cadre agréable, verdoyant et calme, Le pavillon est édifié sur 470 m² de terrain clos et entièrement sécurisé.

La crèche comprend :

- Une véranda : Située à l'arrière du bâtiment et accessible par une petite allée. C'est un espace d'accueil des familles avec un vestiaire pour déshabiller l'enfant et pour y mettre ses affaires. Cet espace est organisé pour faciliter le contact entre l'équipe pédagogique et les parents. Après l'accueil, cet espace permet d'organiser des activités manuelles et motrices. La disposition de 2 tables avec chaises permet également d'utiliser cet espace comme réfectoire pour les repas.
- Une grande salle d'activité destinée aux temps de jeux pour les enfants et un espace bébé sécurisé.
- Un espace change fermé et vitré est aménagé afin d'avoir un visuel sur les autres enfants.
- Un cuisine équipée et fermée.
- Un toilette du personnel.
- Une salle d'eau comprenant un plan de debout, un toilette enfant et un lave main.
- Un dortoir bébés.
- Un dortoir Moyens / grands
- Un espace de détente pour le personnel avec kitchenette pour le temps de repas.
- Un garage qui sert de lieu de stockage pour le matériel.
- Un bureau administratif pour la gestion de la structure, l'accueil des parents...
- Un local poubelle fermé.
- Une dépendance pour ranger le matériel.
- Un local poussette.
- Un jardin clos et sécurisé pour les jeux d'enfants.

Deux accès à la micro crèche :

Entrée à l'avant par la porte principale de la maison.
Entrée à l'arrière par la véranda.

Les parents peuvent accéder à la micro crèche avec des poussettes sur une alléepiétonne. L'accès est également possible pour les personnes à mobilité réduite.

Nous inscrivons aussi l'établissement dans une dynamique de retour à l'emploi pour les parents. En proposant des contrats ajustés (au quart d'heure prêt) aux besoins des familles et sur des tranches horaire larges, nous pouvons créer des conditions propices pour les aider à obtenir un travail.

Conclusion :

A partir de l'ensemble des éléments cités ci-dessus, nous avons dégagé les conclusions suivantes:

Une forte demande sur ce secteur par l'absence de structure collective d'accueil sur Isles les Meldeuses, Armentières en Brie , Mary Sur Marne,Tancrou.

La proximité de la gare ramène beaucoup de salariés sur le secteur puisqu'ils passent par ce village pour prendre le train.

L'évolution de la démographie, une population jeune et dynamique, et des constructions sont des facteurs qui favorisent les besoins en mode de garde.

La micro crèche offre un mode de garde à des familles qui n'ont, à ce jour, pas de solutions pour la garde des enfants.

En étendant la pluridisciplinarité de l'équipe, la micro-crèche contribue à une meilleure réponse sociale des familles accueillies.

La micro-crèche a pour but de proposer une solution adaptée pour les parents désirant faire garder leurs enfants, tout en favorisant l'éveil de chaque enfant, dans un cadre sécurisant et dont la sécurité est garantie par un encadrement professionnel.

II/Un projet d'accueil :

La micro-crèche les petits pirates d'Isles les Meldeuses est ouverte 5 jours par semaine, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

La structure est fermée 4 semaines par an. Les périodes de fermeture ne sont pas fixées et peuvent varier d'une année sur l'autre selon les besoins des familles. Les dates précises de fermeture sont communiquées chaque année aux parents. La structure est fermée tous les jours fériés.

L'accueil du matin se déroule entre 7h et 9h30.

Ce choix de réglementer l'heure d'arrivée maximale à 9h 30 le matin fait suite à une volonté d'assurer une continuité et une pleine disponibilité des professionnels auprès des enfants. Concernant les départs ils se font entre 13h et 13h30 ou bien entre 16h et 19h.

Pour assurer un accueil et un accompagnement de qualité la micro-crèche a fait le choix de mobiliser une équipe pluridisciplinaire aux connaissances et aux compétences variées et complémentaires ; celle-ci est composée :

- D'un directeur gestionnaire de structure
- D'une infirmière diplômée d'État référente technique et santé inclusive
- D'une éducatrice de jeunes enfants
- D'une auxiliaire de puériculture
- D'une professionnelle titulaire du CAP petit enfance
- D'une AP en alternance au diplôme d'EJE

Action menée en matière de formation, y compris, le cas échéant par l'apprentissage :

Exercer en micro - crèche suppose aux professionnels de faire preuve d'une grande responsabilité à l'égard du public accueilli.

En effet, ils sont garants de la sécurité physique, affective et psychologique de l'enfant de l'enfant. Parents et équipe pluridisciplinaire doivent donc œuvrer ensemble pour assurer l'épanouissement de l'enfant au quotidien. Selon notre équipe, **l'analyse des pratiques professionnelles** est un outil indispensable pour poser, penser et régler l'ensemble des interactions vécues au sein d'une structure d'accueil pour jeune enfant.

Ces séances ont pour objectifs de :

- Décentrer sa pratique à l'aide d'un regard extérieur et neutre
- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents

- Apporter une solution dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations
- Se confronter à d'autres modalités d'intervention
- Favoriser la dynamique de groupe inhérent au travail en équipe
- Renforcer son identité professionnelle

Cela se fait dans un cadre bienveillant et vise à libérer la parole plus facilement. Cette demande implique une participation active des personnes dans un état d'esprit d'entraide, d'écoute et de bienveillance.

Notre équipe à conscience que nous devons être tous acteurs dans la formation des professionnelles de demain. Dans ce cadre, nous accueillons une AP en alternance à la formation d'EJE ainsi que des stagiaires AP et CAP de l'IFSI et du Greta.

En ce qui concerne la formation des professionnelles de l'équipe, chaque année, chaque salarié a la possibilité de demander les formations de son choix et l'établissement se charge de programmer ces formations en fonction de la pertinence de la demande, et des besoins de la crèche.

Disposition prise pour l'accueil et l'accompagnement d'enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique :

Les enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique peuvent avoir des besoins spécifiques, néanmoins ils restent avant tout des enfants. Ainsi au même titre que les autres enfants, l'équipe est en mesure de les accueillir et de leur permettre de profiter au mieux de leur expérience en collectivité. Dans un souci d'individualité et de continuité avec la famille et les différents professionnels entourant l'enfant, aux besoins, un suivi et un partage pluridisciplinaire sera établie. Et le cas échéant les adaptations nécessaires seront mise en place.

Le PAI : est un projet d'accueil individualisé qui précisera les adaptations à apporter pour la vie en collectivité de l'enfant concerné.

Toutes nos actions sont pensées pour tenter de répondre à plusieurs objectifs :

- ✓ offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
- ✓ contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen
- ✓ Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant dans ses besoins et acquisitions.
- ✓ Offrir la possibilité aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle avec sérénité.

III/ Le projet éducatif et pédagogique :

1. Le projet éducatif

Le Projet éducatif est un outil de base pour l'accompagnement de l'enfant au quotidien. Il pose les fondements des propositions pédagogiques en orientant les actions et leur finalité. Il concerne l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être de l'enfant.

L'ensemble de ses croyances professionnelles pour qu'il puisse faire sens, s'appuie également sur la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Celle-ci définit 10 grands principes que l'on peut regrouper en trois grandes catégories :

-La première met en avant l'importance du lien parent-enfant professionnel au cours de l'expérience en EAJE

-La seconde renvoie aux besoins et capacités spécifiques de l'enfant pour s'épanouir et grandir

-La troisième quant à elle concerne les ressources nécessaires aux professionnelles pour contribuer à l'épanouissement de l'enfant.

L'ensemble de ces principes vise à garantir un accueil et un accompagnement de qualité de l'enfant et sa famille.

Ce projet est étroitement lié aux professionnels puisqu'il s'appuie sur les valeurs, outils et centres d'intérêt défendus par l'équipe et traduit la vision globale que celle-ci se fait de l'enfant.

Comme évoqué précédemment le projet éducatif n'a d'intérêt que s'il est élaboré en prenant en compte les opinions morales (valeurs), conceptuelles (représentations de l'enfant et de ses besoins) et des centres d'intérêts de chacun. En ce sens une équipe égale un projet.

1.1. Des valeurs communes :

1.1.1. Le respect et la bienveillance

Ce sont les premières valeurs que nous avons voulu évoquer. Ces deux valeurs sont proches et indissociables l'une de l'autre. La notion de respect renvoie davantage à une manière de penser et de percevoir l'autre, quant à la bienveillance elle est liée à l'action et aux comportements et attitudes positives adoptées envers autrui.

En effet, comment envisager un partage, une coopération et une coéducation sans respect mutuel des personnes et des règles ?

Respecter autrui c'est pouvoir être à l'écoute de l'autre, de ses opinions, de sa personnalité sans porter de jugement. Au quotidien c'est aussi tenir compte du rythme de chacun, de ses limites et de son histoire personnelle, c'est également faire preuve d'intégrité et de transparence auprès des enfants, des familles et de nos partenaires contribuant ainsi à la construction d'un lien de confiance.

1.1.2. La tolérance et la solidarité

Ce sont des valeurs liées par la volonté d'accueillir et d'accompagner l'autre, quels que soient ses croyances, ses origines, ses capacités. La diversité des situations rencontrées fait que l'entraide est indispensable à un accueil et un accompagnement de qualité.

Ces valeurs sont portées au sein de l'équipe, mais également dans nos relations avec les familles sans oublier qu'il s'agit bien d'accompagner et soutenir l'autre et non de faire à la place de l'autre.

1.2. Une représentation de l'enfant :

L'enfant est au cœur de nos métiers, mais comment est-il perçu et représenté à nos yeux ? En s'interrogeant ainsi deux grands aspects de l'enfance nous ont paru primordiaux.

➤ Le premier aspect renvoi à la singularité de l'enfant et à son potentiel.

C'est un être unique, doté de connaissances et compétences. Il est acteur de tout ce qui le concerne tant dans la perception de ce qui l'entoure que dans l'action.

C'est par ces actes et attitudes que nous serons à même de lui proposer un accompagnement adéquat.

➤ Le deuxième aspect est lié au précédent puisqu'il concerne le développement de l'enfant et ses besoins.

L'enfant a des besoins spécifiques en perpétuels évolutions.

De nombreux facteurs influencent le développement de l'enfant tel que : l'hérédité, les choix éducatifs parentaux, la présence ou non de fratrie, le désir et le plaisir... néanmoins deux d'entre eux sont inhérents à l'être ; à savoir la maturation neurologique et l'expérience / l'apprentissage.

Nous ne pouvons pas avoir d'impact sur l'aspect biologique de l'évolution contrairement à l'aspect acquisition. En proposant un environnement riche de découvertes, nous pouvons favoriser le développement de l'enfant dans son ensemble.

En effet, comme le rappelle la charte nationale d'accueil de jeunes enfants, les EAJE sont définis comme étant des lieux propices à l'épanouissement de l'enfant en mettant l'accent sur les capacités et besoins de celui-ci pour y parvenir.

Ces particularités liées à notre représentation de l'enfant nous amènent donc à porter une attention particulière à l'individualité et au respect du rythme de chacun. Ainsi qu'à penser et aménager un environnement sécurisant, modulable et épanouissant capable de fournir à l'enfant l'ensemble des outils pour grandir en axant notre travail sur la découverte et l'autonomie.

1.2.1. Le développement affectif et social :

Il est lié à l'estime que l'enfant a de lui-même et aux sentiments d'amour et d'appartenance, lui donnant la force de se confronter au monde qui l'entoure.

1.2.2. Le développement cognitif :

Il est lié aux différentes habilités intellectuelles que l'enfant acquiert.

1.2.3. Le développement psychomoteur :

Il est lié aux acquisitions sensorielles, motrices et cognitives. Pour l'enfant son corps est son premier outil d'expérimentation.

Ces particularités liées à notre représentation de l'enfant nous amènent à porter une attention particulière à l'individualité et au respect du rythme de chacun. Ainsi qu'à penser et aménager un environnement sécurisant, modulable et épanouissant capable de fournir à l'enfant l'ensemble des outils pour grandir.

1.3. Des outils privilégiés :

Pour accompagner l'enfant dans son développement l'équipe affectionne particulièrement quatre grands outils : le jeu, la musique et les livres, les ateliers culinaires et la nature.

1.3.1. Le jeu un « outil » d'observation aux multiples enjeux

L'une des fonctions du jeu pour les professionnels de la petite enfance est d'être un outil d'observation. La citation de Platon en atteste « *On peut en savoir plus sur quelqu'un en une heure de jeu qu'en une année de conversation* ».

En effet, l'observation de l'enfant en train de jouer ou la participation au jeu de l'enfant va permettre de connaître le niveau de développement, les capacités et besoins physiques, psychiques, affectifs, et sociaux de l'enfant et ainsi orienter nos pratiques.

Pour mobiliser au mieux cet outil il nous a paru primordial de définir les contours de la notion de jeu, celle-ci étend à la fois universelle multiple et subjective.

Pour nous le jeu se définit comme *une action volontaire entreprise dans un cadre réfléchi et préparé en amont, source de plaisir, sentie comme gratuite, présentant néanmoins de multiples intérêts pour ceux qui participent.*

En s'appuyant sur notre propre représentation du jeu on peut donc dire que toute action ou tâche de la vie quotidienne de l'enfant peut devenir jeu tant que le plaisir et la sensation de gratuité sont présents.

Le côté attractif et ludique de cet outil facilite l'accompagnement de l'enfant et est source de nombreux enjeux renvoyant à la découverte de soi et des autres, à l'expression et à la communication ou encore à l'autonomie.

1.3.2. La musique et les livres des outils du partage

À la crèche, la musique et les livres sont quotidiennement utilisés. Ils sont vecteurs de partage entre enfants professionnels et parents (temps de regroupement, repères temporels, fête de fin d'année...). Ils se partagent autour d'histoires, de chants, de comptines ou d'écoute musicale et contribuent à favoriser l'attention, la créativité, l'expression de l'enfant et l'initie à la découverte du monde et d'autrui. Cela est facilité par l'universalité de ces outils. En effet quelques soit les origines, les cultures et les capacités, chacun d'entre nous connaît un chant, une histoire et est à même de pouvoir la partager par le biais de différents supports (livres, théâtre d'ombres, marionnettes, instruments...).

Le livre et la musique : au quotidien

Chaque jour lors de temps de regroupement les livres et la musique sont mobilisés afin de se recentrer et de se retrouver autour d'un intérêt commun et connu.

Par exemple chaque matin une chanson de bienvenue mettant à l'honneur tous les enfants présents, et annonçant le début de la journée, il va s'en suivre des chants et/ou de la lecture au gré des envies et des capacités attentionnelles.

L'utilisation du livre et de la musique ne s'arrête pas là :

1.3.2.1. le livre

L'enfant a la possibilité de découvrir et feuilleter des livres tout au long de la journée au gré de ses envies. Néanmoins actuellement, pour y accéder il doit solliciter l'adulte, les livres étant visibles pour l'enfant mais en hauteur au vu des nombreuses dégradations et de la fragilité de certains ouvrages (Manipulation inappropriée, tranche d'âge variée...).

Dans l'optique d'encourager l'autonomie dans la découverte du livre, une réflexion pédagogique est en cours afin de déterminer où et comment penser le libre accès de cet outil.

Cela sous-entend un aspect organisationnel et spatial (dans quel espace mais également un aspect apprentissage (comment accompagner l'enfant dans le respect du livre).

En ayant conscience de l'intérêt du livre pour l'enfant et face à la ferveur qu'il suscite à leur égard, nous avons créé l'an dernier un livre géant (dimensions) qui offre la possibilité de créer et/ou de retranscrire des histoires en grand format en sollicitant l'aide des enfants.

Nous avons actuellement retranscrit deux histoires (*un sommeil agité, l'incroyable histoire du pull de Noël*) en les rendant interactifs. Sur chaque page l'enfant peut manipuler un élément de l'histoire pour qu'elle puisse se poursuivre (scratcher et déscratcher les pulls ou les animaux).

Cette année nous souhaitons enrichir notre bibliothèque et développer un partenariat avec une bibliothèque mobile. Les contours de celui-ci restent encore à définir mais il permettrait tout en s'ancrant dans la ville de faire venir le livre à la crèche.

1.3.2.2. La musique

Les enfants à la crèche ont la possibilité d'écouter et chanter tout type de musique et pas exclusivement des titres ou comptines pour enfants. Le choix est éclectique et varié (variété française de toute époque, musique classique, musique d'ailleurs...).

C'est une façon pour nous de les ouvrir au monde, de les rendre acteur par le choix des titres et de développer leur goûts musicaux. Outre l'écoute musicale qui laisse souvent place à la danse et au défoulement ou encore à la détente et à l'apaisement (temps calme, repos...).

La musique est présente également à travers des instruments variés en libre accès et/ ou lors d'ateliers musicaux. Chaque année, la musique est également mise à l'honneur lors de l'arrivée de l'été à travers des ateliers et/ou partages avec des intervenants ou parents musiciens.

1.3.3. L'atelier culinaire un outil vers l'autonomie

L'alimentation a une place importante au sein de l'équipe des petits pirates d'Isles les Meldeuses, au-delà des repas quotidiens ou le « bien manger » est favorisé grâce à la confection de repas variés faits sur place. De nombreux moments de partage autour d'atelier culinaire sont régulièrement proposés aux enfants (confection de plats sucrés ou salés, dégustation de nouvelles saveurs et découvertes de plats typiques).

Au cours de ces ateliers individualisés, en petits groupes, ou partagés avec les familles, les enfants découvrent et développent leurs capacités motrices, intellectuelles et attentionnelles en effectuant des gestes de la vie quotidienne dans un cadre pensé et sécurisant propice à l'autonomie.

Afin d'accentuer cette autonomie et cette découverte culinaire, cette année nous souhaitons mettre en place une tour d'observation dans la cuisine, pour donner la possibilité aux enfants de manière individualisée, en étant à la hauteur du plan de travail, de visualiser et d'agir lors de la confection des repas. Cette tour d'inspiration Montessorienne rend l'enfant acteur.

1.3.4. La nature un outil riche de découvertes

La nature qui nous entoure est riche de nombreuses découvertes pour les enfants, d'ordre sensorielles (manipulation, odeurs, bruitages, observation), temporelles (saison, culture), cognitives et intellectuelles (faune et flore...). D'ailleurs, elle fut la première source d'inspiration de nombreux pédagogues et les premiers EAJE et leurs éducateurs étaient respectivement appelés jardins d'enfants et jardinières d'enfants.

En ayant conscience que la nature peut apporter beaucoup à l'enfant, nous tentons de profiter au maximum de notre implantation en milieu rural, avec un jardin, des parcs, forêts et champs à proximité. Nous invitons les enfants à profiter des extérieurs très régulièrement et souhaitons accentuer cette découverte par tous les temps, quelle que soit la saison.

Ainsi nous pouvons passer des journées complètes dehors (repas, sieste, ateliers). Cette volonté s'appuie sur des pratiques qui nous viennent de Suède ou là-bas, il n'y a pas de mauvais temps pour sortir seulement de mauvais vêtements.

À travers cette immersion environnementale nous souhaitons proposer à l'enfant une découverte « DE la nature et PAR la nature ». De la nature, en l'encourageant à découvrir toutes les richesses dont elle dispose (faune, flore...) et par la nature, en mobilisant des éléments naturels dans l'acquisition de certaines notions et compétences (apprentissage des couleurs et appréhension des dimensions avec par exemple des feuilles ou des bâtons).

Toujours dans l'optique de profiter de notre environnement rural et en s'appuyant sur notre volonté de proposer des repas de qualité aux enfants : un espace potager a été mis en place. Celui-ci comprend des

massifs en pleine terre et des bacs de culture en bois à hauteur d'enfant. Ainsi par l'entretien et la culture des fruits et légumes, l'enfant en plus de se régaler va avoir la possibilité à plus ou moins long terme de :

- Développer ses sens : manipulation de matière (terre, eau ...) gout et odeur des aliments , herbes aromatiques puis observation de la croissance des végétaux
- Encourager sa motricité fine et globale (transvasement et manipulation d'outil)
- Prendre conscience de la provenance des aliments / lien entre culture et alimentation
- Respecter l'environnement
- Se responsabiliser et s'autonomiser par le biais du "prendre soin"

Actuellement la culture, l'entretien et la récolte de notre production s'effectue principalement lors de la période estivale.

Pour accentuer cette découverte, nous avons décidé cette année d'articuler nos propositions éducatives autour du thème des saisons et des quatre éléments. Chaque semaine au moins un atelier sera en lien avec la saison et pourra s'adapter à toutes les tranches d'âge. À ces ateliers faisant entrer la nature dans la crèche viendront s'ajouter des sorties extérieures en forêt, dans les champs ou au parc.

De plus, pour pouvoir profiter pleinement de cette nature, nous modifions actuellement certaines de nos pratiques quotidiennes d'entretien et de fonctionnement dans un souci écologique (l'utilisation de vinaigre blanc comme détergent ou encore la réduction d'utilisation des sacs plastiques).

L'égalité fille /Garçon à la crèche :

Toutes les politiques de promotion de l'égalité butent sur un obstacle majeur, la question des systèmes de représentations qui assignent hommes et femmes à des comportements sexués, dits masculins ou féminins, en quelque sorte prédéterminés. Ces systèmes de représentation se forment tôt dans la vie et il apparaît donc important de lutter contre les stéréotypes dans les modes d'accueil de la petite enfance.

Les jouets sont à la fois des facilitateurs d'imaginaire et des transmetteurs de valeurs et de normes qui persistent à être fortement stéréotypés. Loin d'être un simple objet divertissant, il constitue l'un des moyens privilégiés de l'enfant pour entrer en contact avec le monde qui l'entoure.

Les jouets des garçons sont plus nombreux et diversifiés que ceux des filles. Ils offrent davantage d'activités de manipulation et, par là même, ils fournissent plus de liens en retour avec le monde physique. Ils sont apparentés aux véhicules, aux jeux de construction, de manipulation, d'exploration. Au contraire, les jouets des filles sont plus limités en nombre, sont souvent réduits au champs des activités domestiques et maternelles et tout ce qui en découle, poupées, cuisinette, habits ou autres ; ils encouragent davantage l'imitation et favorisent moins d'opportunités de variations et d'innovation.

Les jouets des garçons restent associés à l'extérieur et sont des occasions de développements des compétences mathématiques et scientifiques. Les jeux filles sont reliés à l'intérieur, du moins aux travaux domestiques. « A partir de certains jouets stéréotypés, les structures d'accueil forment des enfants inégaux avec en toile de fond une division du travail sexué ». De plus, les différents types de jeu ne sollicitent pas, de la même manière, les habilités verbales.

L'importance que les adultes confèrent aux jeux dits symboliques traduit les attentes de normes sociales préétablies. Aux filles les activités calmes et formatrices (dînette, poupon, maitresse) ; aux garçons des activités pour se dépenser et développer leur sens manuel (jeu de bagarres, d'assemblages). L'enfant intégrera donc, à travers le regard de l'éducateur, l'identification d'un profil « genré »

Notre équipe propose des jouets non différenciés aux enfants des 2 sexes afin d'être neutre et ne pas limiter les rapports égalitaires.

1.4. Les grands axes de travail

Notre réflexion éducative nous a amené à orienter nos pratiques autour de deux grands axes de travail à savoir *l'autonomie* et la *découverte*.

1.4.1. *L'autonomie*

L'autonomie renvoie à une capacité de faire seul sans dépendre d'autrui et s'applique à la crèche dans tous les temps de la vie quotidienne (repas, sommeil et repos, atelier, soins d'hygiène), dans le respect des capacités de chacun. Comme le prône Maria Montessori, « *aide-moi à faire seul* ». Cet accompagnement vers l'autonomie nécessite de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un apprentissage, de ce fait tout ne peut pas être parfait et réussi du premier coup. L'enfant a besoin d'expérimenter et de faire des erreurs pour pouvoir réajuster ses actes et comportements et ainsi se perfectionner. C'est par essai/erreur que l'enfant pourra se construire et devenir progressivement autonome.

1.4.2. *La découverte*

La découverte renvoie à une capacité de prendre conscience d'une réalité ignorée ou inconnue et de se l'approprier. Cette découverte à la crèche peut prendre de multiples formes. Il peut s'agir d'une découverte sur soi, l'enfant étant acteur de ces acquisitions et de son développement, d'une découverte sensorielle ou environnementale en expérimentant avec ce qui l'entoure.

Cette capacité de l'enfant à pouvoir découvrir seul le monde qui l'entoure et ainsi de s'y faire une place, est facilitée par notre choix de favoriser et d'accentuer la verbalisation auprès de lui.

La verbalisation sous-entend une communication verbale, mais pas seulement. Elle nécessite également un comportement et une attitude bienveillante en mobilisant un ton adéquat, des termes simples et compréhensibles et une posture adaptée à notre interlocuteur qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un enfant. Francine BEST pédagogue française met l'accent sur l'importance de ces pratiques en affirmant que « *la parole est capitale dans l'exercice du droit et du pouvoir d'expression* ».

En effet, il est toujours plus simple d'avancer lorsque l'on sait ce qui se passe et que les actions ont un sens à nos yeux.

2. Le projet pédagogique

De ses fondements éducatifs pouvant paraître abstraits découle notre projet pédagogique. C'est-à-dire nos actions concrètes au quotidien auprès des enfants et de leur famille.

Une journée en immersion :

Dans notre structure, il n'y a pas réellement de journée type avec des temps et des actions prédéfinies et planifiées. Chaque journée est différente et évolue en fonction des besoins et des envies des enfants. Évidemment il y a des temps forts qui ponctuent la journée (accueil, repas, repos et sommeil, soins d'hygiène et atelier...) néanmoins rien n'est figé. Le rythme de l'enfant étant le métronome de nos journées.

2.1. L'accueil :

La première rencontre avec l'enfant et sa famille est fondamentale pour la suite de la relation enfants/parents/professionnels. Cette première rencontre permet de rassurer à la fois les parents et les enfants. De dédramatiser l'idée de la séparation sans pour autant la minimiser. Celle-ci doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque. La visite des locaux, la rencontre avec l'équipe, l'écoute attentive

des questions et angoisses des parents, des explications claires quant au fonctionnement et à l'organisation de la vie à la crèche y contribuent.

La découverte de ce nouvel environnement inconnu pour l'enfant et sa famille débute par une période dite « de familiarisation » au cours de laquelle enfants, parents et professionnels apprennent à se connaître et envisagent ensemble l'accompagnement de l'enfant.

Concrètement lors de notre première rencontre nous recueillons un ensemble d'informations concernant les besoins et habitudes de l'enfant en matière de sommeil, alimentation, éveil, santé et de développement. Chaque enfant étant unique, ces informations nous sont essentielles pour proposer un accompagnement individualisé adéquat.

Cette familiarisation est progressive c'est-à-dire qu'au cours des premières semaines parents et enfants s'habituent ensemble et peu à peu à la vie à la crèche, avec des temps de séparation un peu plus longs chaque jour jusqu'à ce que l'enfant arrive à passer une journée complète sur la structure sereinement. Il n'y a pas de durée à ce temps de familiarisation, celle-ci dépend pleinement du rythme de l'enfant.

2.1.1. L'accueil et les retrouvailles au quotidien :

Accueillir c'est *la manière de recevoir quelqu'un, de se comporter avec lui.*» Cela sous-entend également qu'une personne accueillie est une personne attendue. En s'appuyant sur ces principes, à la crèche, chaque enfant possède un casier qui lui est propre où il peut déposer ses effets personnels.

Lors des accueils quotidiens, un dialogue et un échange entre parents et professionnels autour de la vie de l'enfant et ses besoins est engagé. Ces temps de partage peuvent être le point de départ de discussions éducatives et l'occasion de faire le lien entre les habitudes de l'enfant à la crèche et à la maison dans un souci d'harmonisation et de cohérence.

2.1.2. L'accueil du matin :

C'est un moment primordial, car il débute la journée et peut s'avérer déterminant pour la suite de la journée tant pour l'enfant que pour le parent. Un enfant pour qui la séparation a été sereine est plus à même de profiter pleinement de sa journée à la crèche. Il en est de même pour le parent, il est plus simple de laisser son enfant souriant plutôt qu'attristé par la séparation. Une présence bienveillante et attentive des professionnels contribue à faciliter ces instants.

Une fois tous les enfants accueillis individuellement vers 9h30, un accueil collectif est mis en place. Nous nous regroupons pour nous retrouver et débiter ensemble la journée. Lors de ce temps de partage journalier, les enfants accrochent leurs photos sur un support et se saluent par le biais d'une chanson. Puis va s'en suivre des chansons, discussions ou histoires et des informations sur le déroulement de la journée vont être données. (Sortie, atelier, anniversaire...).

Ce temps de regroupement collectif est source de repères pour l'enfant et donne du sens à sa journée.

2.1.3. L'accueil du soir :

C'est également un moment important pour les familles, car il leur permet de pouvoir se représenter la journée de leur enfant en leur absence. Par le biais d'anecdotes et d'informations relatives aux différents besoins de l'enfant, le parent et l'enfant se retrouvent.

2.2. Le repas :

Les temps de repas pour l'enfant vont bien au-delà de la satisfaction des besoins vitaux. Ce sont des moments où se mêlent plaisir, convivialité, échanges et découverte. Au cours des repas l'enfant à l'opportunité de développer de nombreuses compétences d'ordre sensorielles (à travers les textures, goûts, odeurs et couleurs), sociales en appréhendant les règles de vie inhérentes au temps de repas (politesse, posture, patience...) ou encore motrices. Pour que l'enfant puisse mobiliser pleinement ses compétences, un cadre est pensé pour le rendre acteur.

Concrètement ça se passe comment ?

Les temps de repas quel que soit l'âge de l'enfant se font en fonction des besoins et capacités. Il n'y a pas réellement d'horaires, chaque enfant prend son repas accompagné d'un professionnel pleinement disponible de manière individuelle ou en petits groupes. Dans un souci de confort, les repas peuvent se prendre dans les bras, au sol, dans un pouf, en transat ou encore à table. Les enfants apprennent progressivement, à leur rythme, à manger seuls en utilisant aussi bien les doigts que leurs couverts. Pour les plus jeunes, les repas proposés s'appuient sur la diversification alimentaire préalablement débutée et accordée avec les parents. Pour les plus grands ayant la capacité de manger à table, un système de libre-service a été mis en place, ainsi les enfants peuvent agir par eux-mêmes, faire des choix et se responsabiliser : dressage de la table, services, évacuation des déchets...

En ayant pour volonté de proposer des repas de qualité aux enfants et de favoriser la découverte gustative, nous avons fait le choix de confectionner tous les repas sur place avec des aliments (surgelés et frais) variés, une partie d'entre eux provenant de notre potager qui devrait prochainement s'étoffer. Toujours pour répondre au mieux aux besoins des enfants nous avons fait le choix d'instaurer un repas par semaine sans protéines animales celle-ci n'étant pas nécessaires à chaque repas.

Toujours pour répondre au mieux aux besoins des enfants, nous avons fait le choix d'instaurer un repas par semaine sans protéines animales, celle-ci n'étant pas nécessaires à chaque repas.

2.3. Le change :

Le change de la couche de l'enfant est un moment d'échange individualisé privilégié, de bien-être, de confort qui amène l'enfant à découvrir son corps. Ce soin d'hygiène et de confort est effectué dans un grand respect du corps de l'enfant, et avec douceur, à l'abri des regards et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant et en y apportant les soins nécessaires. Lors de ces temps d'intimité, quel que soit l'âge de l'enfant, le rendre acteur est une priorité.

Concrètement ça se passe comment ?

Pour les bébés et les enfants n'ayant pas encore acquis la marche, le change s'effectue allongé dans le respect de leurs capacités motrices, en faisant pivoter le bassin. Tout cela se fait en verbalisant l'ensemble de nos actions et en l'incitant à accompagner nos gestes.

Pour les plus grands ayant acquis la marche et capable de se tenir debout, nous effectuons les changes en position debout. Cela permet à l'enfant de visualiser davantage son corps et d'être moins vulnérable et donc plus acteur dans ce moment d'intimité. La participation de l'enfant lors de ce moment est sollicitée pour chaque étape (déshabillage, nettoyage, mis en place de la couche...) dans un souci de les rendre le plus autonomes possible.

2.4. La propreté :

Dans notre société l'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe au grandissement par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes.

L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. L'acquisition de la propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt et vouloir devenir propre) et ne peut pas être perçue comme une contrainte ou être faite pour faire plaisir à l'adulte.

En ayant conscience de l'importance de cette étape pour l'enfant à la crèche, nous accompagnons l'acquisition de la propreté, une fois celle-ci débutée au sein de l'environnement familial et lorsque l'enfant y porte un intérêt.

Cet accompagnement passe par un environnement matériel propice à l'autonomie (petites toilettes, pot à disposition) et une verbalisation bienveillante et rassurante auprès de l'enfant, l'apprentissage du contrôle des sphincters pouvant au début occasionner des « accidents ».

2.5. Le sommeil :

Dormir est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant dans la mesure où l'hormone de croissance est sécrétée pendant le sommeil. Ainsi, par le sommeil, l'ensemble des acquisitions de l'enfant se met en place de façon progressive. Un temps de repos est nécessaire pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure.

Concrètement comment accompagne-t-on le sommeil de l'enfant au quotidien ?

Pour nous comme l'évoquait Maria Montessori « *L'enfant doit avoir le droit de dormir quand il a sommeil, de s'éveiller quand il a fini de dormir, et de se lever quand il le veut.* ». Ainsi chaque enfant peut se reposer ou dormir à tout moment de la journée c'est pourquoi nous portons une attention particulière aux signes de fatigue propre à chaque enfant. Lorsqu'il le souhaite, l'enfant retrouve son lit (à barreaux, cocons, couchette, pouf) et les objets de réassurances qui lui sont nécessaires pour dormir ou se reposer.

Dans un souci de ne pas modifier les repères de l'enfant nous veillons à ce qu'ils dorment toujours au même endroit dans le même lit et à respecter les rituels d'endormissement utilisés à la maison (hersage, musique...). Cette approche renvoie à la pédagogie d'Emmi Pikler qui met en avant la nécessité de créer un environnement *stable fiable et prévisible pour les enfants*.

2.6. Éveil et atelier éducatif :

Au cours des premières années de sa vie, l'enfant établit les bases de son équilibre mental et de sa future personnalité d'adulte. Pour accompagner l'enfant dans l'épanouissement de son potentiel (physique, psychologique, affectif et intellectuel) nous lui proposons d'une part, des temps de jeux libres et d'autre part des ateliers riches et variés propices à la découverte en lien avec ses capacités, envie et besoins.

Comme évoquer précédemment le jeu est primordial pour l'enfant. Il est source de nombreux enjeux. En jouant, l'enfant se construit, grandit, s'enrichit, fait ses propres expériences.

C'est pourquoi nous portons une attention particulière, à penser un cadre propice au jeu Odile Périno parle de cadres ludiques. Cela consiste à mettre en place, organiser les conditions favorables au jeu, en pensant l'agencement et la composition des espaces, en les délimitant dans le temps et l'espace, ainsi que la place de l'adulte, la sécurité affective et physique de l'enfant pendant le jeu.

2.6.1. Le jeu libre :

Le jeu libre est un temps privilégié durant laquelle l'enfant expérimente, découvre, entretient sa créativité son imagination et se sociabilise. Laisser l'enfant jouer seul librement est tout aussi important que de lui proposer des ateliers plus dirigés. Il fait ses propres choix et s'autonomise. Les temps de jeux libres sont également pour les professionnels des moments privilégiés d'observation.

2.6.2. Les ateliers :

Les ateliers peuvent être plus ou moins dirigés et permettent à l'enfant de développer ses aptitudes motrices, sensorielles, cognitives, et à favoriser leurs expressions. Elles ne sont en aucun cas obligatoires chaque enfant est libre d'y participer ou non. Elles sont parfois accompagnées de petites consignes encourageant l'enfant à évoluer dans un cadre sécurisant.

Voici quelques exemples d'ateliers proposés. Cette liste n'est pas exhaustive, la seule limite étant l'imagination :

2.6.2.1. Les ateliers autour de matière :

Par la manipulation l'enfant développe ses capacités motrices et sensorielles, son agilité et sa créativité. De nombreuses matières peuvent être utilisées comme la pâte à modeler, la terre, la farine...

2.6.2.2. La peinture, le dessin, collage, découpage :

Ces ateliers encouragent l'enfant à laisser des traces, à développer sa motricité, sa créativité et à se situer dans l'espace.

2.6.2.3. Les transvasements et constructions :

Vider, remplir, laisser couler, construire ou démolir toutes ses actions motrices encouragent l'enfant à intégrer différentes notions comme dedans/dehors, vide/plein, de réaliser l'expérience de l'éphémère et de la malléabilité des choses.

2.6.2.4. La psychomotricité :

L'éveil psychomoteur se fait dans le respect du rythme de l'enfant. Pour l'enfant c'est un moyen d'éveil, de découverte, d'exploration de son corps et de ses capacités. Il encourage la coordination, l'appréhension de l'espace et l'ouverture vers l'autre. Pour cela, différents ateliers peuvent être organisés comme des parcours psychomoteurs, ou des jeux moteurs (jeux de ballon parcours d'équilibre, trampoline, toboggan...)

Toutes les propositions éducatives et pédagogiques que nous avons pu évoquer dans ce projet n'ont de sens que si les familles comprennent notre démarche. Pour donner du sens, l'action est nécessaire.

Le lien parent-enfant professionnelle est la clé d'une expérience enrichissante à la micro- crèche

La charte nationale de l'accueil du jeune enfant met l'accent sur l'importance de la famille de l'enfant dans l'accueil de celui-ci.

Concrètement quelle est la place des parents au sein de notre structure ?

À la micro-crèche, nous avons bien conscience que la famille de l'enfant est sa première ressource et qu'ils sont indissociables. Un enfant et sa famille = une histoire.

Ainsi le parent a tout autant sa place que l'enfant dans notre établissement. Nous partons du principe que le parent est le 1^{er} éducateur de son enfant. En ce sens, on ne peut rien sans lui ; puisque ce sont les personnes qui le connaissent le mieux et donc riches de nombreuses informations primordiales pour nous.

C'est pourquoi nous tentons d'établir une relation constructive avec les parents basée sur le respect mutuel, l'écoute, la responsabilisation et la participation. Cette démarche est liée à la notion de coéducation. Celle-ci implique un partage parents-professionnelles concernant l'accompagnement de l'enfant. Elle s'appuie sur un lien de confiance. Ce lien va se créer et s'étoffer au fil du temps et des moments partagés (événement, discussion...).

Ainsi les premiers échanges et accueils sont primordiaux pour contribuer à la construction du lien de confiance. C'est pourquoi nous attachons une attention particulière au premier instant partagé avec chaque famille. Chacune d'entre elles est accueillie donc attendue, écoutée et valorisée dans sa fonction parentale. Nous sommes à même de pouvoir répondre aux questions, attentes et demandes des familles dans la limite de nos missions et des possibilités inhérentes à la vie en collectivité. Il s'agit bien là de soutenir le parent et non pas de faire à sa place.

L'expérience en crèche d'un enfant et de sa famille est plus ou moins longue mais toujours temporaire, ce fait accentue notre volonté de soutenir la parentalité et non pas de la suppléer. En effet, après leur départ les familles continuent d'inculquer à leurs enfants des valeurs et choix éducatifs pour les aider à grandir.

Si au cours de leur expérience en EAJE, ils ont été sans cesse suppléés ils pourront potentiellement se retrouver en difficulté, a contrario si le choix pédagogique des professionnelles a été de les soutenir au besoin en les écoutant, responsabilisant et les impliquant dans l'accueil de leurs enfants. Ils seront probablement plus armés pour poursuivre l'accompagnement de leurs enfants.

Toutes les propositions éducatives et pédagogiques que nous avons pu évoquer dans ce projet n'ont de sens que si les familles comprennent notre démarche. Pour donner du sens, l'action est nécessaire.

Outre ces temps d'échanges, les parents sont également invités à venir partager des moments conviviaux avec leur enfant à la crèche lors de temps d'ateliers ou d'événements liés au calendrier, par exemple, fête de fin d'année et semaine du goût, Halloween... De plus ils sont régulièrement sollicités pour attribuer leur contribution par le biais de leurs compétences ou par la récolte de matériaux pour la confection ou l'organisation d'ateliers.

Lors de ces événements partagés, les parents vont pouvoir avoir la possibilité de faire valoir leurs compétences et connaissances et d'apprécier celle de leurs enfants.

Année 2021-2022: une crèche tournée vers l'extérieur

Cette année, toujours en accord avec nos principes et outils pédagogiques évoqués précédemment nous avons décidé en équipe d'orienter nos propositions éducatives vers l'extérieur. De sortir des sentiers battus, de s'ouvrir au monde qui nous entoure.

Cet ouverture vers l'extérieur passe tout d'abord par la possibilité de sortir de l'établissement, pour explorer et profiter de tout ce qui nous entoure tant au niveau environnemental que structurel. Les sorties au parc, en forêt ou chez l'épicier vont être sources de nombreuses découvertes : environnementale, motrice, sociale et sécuritaire pour les enfants qui leur servira tout au long de leur vie (marcher sur le trottoir, être poli avec le vendeur, découvrir de nouveaux objets...). Car rappelons-le l'enfant est un adulte en devenir, le citoyen de demain.

L'ouverture vers l'extérieur renvoie aussi à la possibilité de faire rentrer dans la crèche des partenaires extérieurs, dans l'optique d'enrichir l'environnement des enfants.

- Bibliobus
- Intervenants culturels

Les contours de ces partenariats restent encore à définir. Néanmoins à notre sens, chacun d'entre nous a des connaissances et des compétences qui lui sont propres et peut apporter son savoir à l'autre, alors pourquoi ne pas en profiter.

L'ouverture vers l'extérieur passe également par une ouverture professionnelle sur les différentes pratiques, et connaissances existantes, qui sont à même de nous enrichir professionnellement.

Des professionnels accompagnés et formés sont un gage de qualité.

La charte nationale de l'accueil du jeune enfant met en évidence le lien entre les attitudes et compétences professionnelles et le développement de l'enfant.

En effet, on peut considérer symboliquement que l'enfant « se comporte-t-elle une éponge ». C'est-à-dire qu'il s'imprègne de tout ce qui l'entoure, ainsi tout comportement ou affect peut l'impacter positivement ou non.

En ayant conscience que tous nos comportements, attitudes, sensations et émotions vont avoir un impact sur le quotidien de l'enfant ; à la micro-crèche, des moyens ont été mis en œuvre pour permettre aux professionnels de se sentir bien au travail et de s'épanouir professionnellement.

- Chaque professionnel bénéficiera de six heures par an (dont deux heures par trimestre) d'analyse de pratique et davantage de réunions formelles seront organisées.
- 2 journées pédagogiques /ans dans l'optique de questionner les pratiques et de fédérer les équipes.
- La possibilité pour chaque professionnel de participer à des formations variées.